

COMPTE RENDU DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE
MARDI 25 JUIN 2019
RPI ADOUR MARSAN

Le troisième conseil d'école du RPI ADOUR MARSAN s'est réuni à Le Leuy, le mardi 25 juin à 18h30 sous la présidence de Isabelle Larrat en présence de :

Enseignants :

Mmes Ducournau, Dupau, Gamichon, et Mr Commenay, Crabos

Représentants des municipalités :

Aurice : M Cazaux (Maire)

Cauna : M. Cardonne (Maire)

Le Leuy : M. Cazenave (élu de la commune)

Lamothe : Mme Daugreilh (élue de la commune)

Représentants des parents d'élèves :

Aurice : Livie Despouys-Dutoya, Adeline martin, Sandra Candau

Cauna : Céline Ribes, Magalie Baché, Mathieu Ducrocq,

Lamothe : Laurence Peyres

Le Leuy : Céline Lamaison, Anne Touati

DDEN : Gilbert Lafitte

ATSEM : Valérie Limour

TAP : Christophe Sourrouille, Loïc Lavie

Excusés :

M. Christophe Combes (Inspecteur de l'Education Nationale), Corinne Bats (Représentant TAP Cauna) , Stéphanie Carré(parent délégué), Coralie Candau (parent délégué), Carine Lamothe (parent délégué), Marylin Juzan (Atsem Lamothe), Elodie Dubos (AVS)

1) Effectifs et prévisions rentrée 2019

Après la prise en compte de différents départs et un saut de classe, les effectifs sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
12	25	13	19	19	19	16	15	138

Répartition

PS-MS	MS-GS	CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	TOTAL
12+13	12+13	19	19+4	15+8	8+15	138

Nous avons fait le choix de laisser la classe de CP à seulement 19 élèves et en simple niveau car les élèves de GS actuels présentent des comportements conflictuels et difficiles à gérer. D'autre part c'est la première année qu'ils vont se retrouver tous ensemble et avec un seul adulte. Nous voulons leur laisser la chance de rentrer dans leurs premiers apprentissages du cycle 2 et de permettre à la maîtresse d'être entièrement disponible pour eux.

Petit effectif de 4 CE2 en CE1/CE2 :

nous avons tenu compte de la taille de la classe. Si nous mettons ces 4 élèves à Aurice, les effectifs passent à 25. Etant donné des départs sur les communes on pense qu'il y aura des arrivées sans pour autant savoir les niveaux. Donc nous préférons nous laisser de la marge dans chaque niveau.

Mme Ducournau en a discuté avec ces élèves et elle choisira des volontaires autonomes et qui s'entendent bien pour éviter de briser des amitiés.

Les avis de passage seront distribués le jeudi 27 juin afin que les enfants sachent leur école d'affectation.

Cependant, ces répartitions ne sont pas figées et peuvent changer durant l'été. Les répartitions définitives seront affichées dans chaque école le vendredi 30 août.

Questions des parents

Est-il possible de demander s'il est envisageable d'inscrire un enfant qui aura 3ans en début d'année 2020 sachant qu'il est propre ou si l'école refuse les TPS cette année?

Il n'y aura pas d'inscription de TPS, au vu des effectifs actuels.

Est-il possible d'avoir des renseignements sur la répartition des élèves de maternelle pour l'année 2019/2020?

Mme Gamichon précise que les PS qui deviennent des MS restent dans leur école actuelle. Cependant 2PS de Cauna iront à Lamothe pour équilibrer les 2 classes.

2) Bilan TAP

TAP Lamothe et Le Leuy

Loïc Lavie, coordinateur TAP de la communauté des communes des pays tarusates :

Bilan positif malgré des remplacements difficiles sur Le Leuy. Mme Gamichon a fait une demande de rotation des temps des TAP entre les 2 écoles afin que la classe de maternelle n'ait pas toujours les TAP en début d'après-midi. Une proposition a été retenue par les 2 enseignantes et a été envoyée à l'IEN de la circonscription. Nous sommes en attente de son avis.

Mme Gamichon précise qu'elle trouve que les activités proposées ne conviennent pas à un temps calme pour des élèves de maternelle, ils reviennent en classe très énervés et excités. Elle se propose, (comme elle l'avait déjà fait les autres années, mais pas pris en compte) de prêter du matériel : poste CD, album, CD pour temps calme, tapis pour s'allonger et se relaxer...

Loïc Lavie nous donne le journal des TAP à faire passer dans les familles ainsi que le mot pour les inscriptions pour la rentrée prochaine.

TAP Aurice et Cauna

Christophe Sourrouille indique que le bilan est très positif auprès des enfants mais aussi auprès des intervenants. Ces derniers trouvent qu'ils ont une relation privilégiée avec les enfants étant donné qu'ils travaillent dans ce dispositif depuis plusieurs années et qu'ils connaissent de mieux en mieux les enfants.

Sur Cauna, à la rentrée il y aura 2 nouveaux intervenants.

Le planning annuel pour la rentrée 2019 est prêt.

L'activité photo club a été très concluante et sera reconduite l'an prochain.

Deux activités se rajoutent : la pétanque aurigoise et le véloclub de St Sever.

Christophe Sourrouille demande aux enseignants qu'on lui transmette les groupes et les adresses des familles pour envoyer le courrier aux familles fin août.

3) AVS et Service civique

Elodie Dubos AVS

Elle est AVS auprès d'une élève de Lamothe et arrive en fin de contrat. Nous attendons une décision d'orientation pour cet élève qui doit normalement aller en CP à Le Leuy.

Deux demandes d'AVS pour la rentrée 2019 ont été faites pour deux élèves du RPI. Nous sommes en attente de réponse.

Elise Buiche service civique à Le Leuy

Elise Buiche a donné sa démission à Mme Larrat le 5 avril avec 1 mois de préavis à faire jusqu'à début mai. Le 8/04, elle a envoyé un sms à Mme Larrat pour dire qu'elle était malade et depuis plus de nouvelles.

Marine Larroque service civique à Aurice

Très bon élément et elle a obtenu son diplôme pour devenir professeur des écoles. Elle sera l'an prochain professeur des écoles stagiaire donc en formation et poste dans une école des Landes.

Nouvelles demandes service civique

Les demandes doivent être faites avant le 28 juin.

Pour les écoles de Le Leuy et Aurice, une demande a été faite, pour la rentrée 2019.

4) Transport scolaire

Le transport scolaire est encore gratuit cette année car dans les Landes , c'est le département qui prend en charge les frais de transports des ayant droits.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 18 juin.

Mme Despouys-Dutoya, parent d'élève, précise que l'inscription est plus compliquée que l'an passé et qu'elle doit être faite avant le 31 juillet. Après cette date des frais de dossier de 15€ seront à payer par les familles.

Changement de fonctionnement : Les cartes seront imprimées directement par les services de transport et seront envoyées au domicile de l'élève. S'il y a perte de la carte de transport, un duplicata coûtera 10€ et devra être demandé au service de la Région.

5) Bilan des sorties et classes découvertes

maternelles : à la ferme de Chourdens d'Uchacq.

Bilan très positif malgré le mauvais temps. Sortie très riche avec les découvertes des animaux, les activités plastiques, les jeux anciens.

Cp :

p'tit tour à vélo organisé par l'USEP sur une journée

les GS sont finalement venus avec nous en restant sur le site de BOUGUE avec des ateliers de roule, ...

Les CP ont fait l'aller/retour Mont de Marsan/Bougue sur la voie verte, avec participation à des ateliers.

Le 20 juin : sortie à Donzacq avec nos correspondants de St Pierre du Mont. Bonne météo, bonne journée.

Cependant, des enfants ont eu des comportements surprenants, pressés, pas très attentifs, et un élève a cassé une vitre d'un décor. Il s'en est voulu mais trop tard c'était fait. La maîtresse constate, au quotidien qu'ils font des actes ou disent des paroles sans réfléchir aux conséquences.

CE1 de Cauna :

4 jours à Laruns

Très bons intervenants et pas de problème sur l'organisation. Mais l'enseignante fait le même constat que Mme Larrat, les élèves sont toujours pressés, impatientes, manquent de politesse, accostent les gens sans retenue. Suite à une frustration, un élève a fait une très grosse crise de nerfs : gestes violents, insultes envers un parent accompagnateur. Les parents ont été prévenus et l'enfant a écrit une lettre d'excuses.

CE1 et maternelles de Cauna

Sortie à Hossegor le 24/05 : Lire sur la vague

Rencontre avec un auteur pour chaque classe, visite de l'exposition.

Très bien mais même constat des comportements non adaptés des enfants à des sorties en grand groupe.

Les 2 classes d'Aurice

14 au 17 mai à Chambon sur lac.

Bilan très positif. Les intervenants ont dit que les élèves étaient très bien.

Classe projet APAC

La représentation du 11 juin a été très bien accueillie par le public et les enfants sont très contents de ce projet.

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie l'aide des APE au financement des sorties et spectacles.

Egalement, nous remercions les parents qui se rendent disponibles pour accompagner et encadrer les sorties.

6) Matériel/équipement

- Le Leuy : demande d'un photocopieur couleur, en sachant que les enseignants d'Aurice en ont un qu'ils n'utilisent pas et qu'il y aurait aussi un photocopieur couleur à Cauna : n'y a-t-il pas moyen de trouver un arrangement entre les mairies ?

Mr Cazenave, élu de la commune, a pris note de la demande.

- problème de fonctionnement de l'ordinateur pour le VPI de la classe maternelle de Cauna : problème résolu par un technicien. Achat d'un meuble pour l'ordi de 236,15€ payé par la coopérative.

Une demande est faite pour qu'il soit pris en charge au budget 2020 du SIVU.

7) Prévention par rapport aux écrans et comportement des

élèves

Deux choses constatées : la pratique excessive des écrans (tv ordi console téléphone portable) et pratique de jeux interdits pour leur âge.

Une pratique excessive peut avoir des conséquences :

-sur le développement du cerveau et de l'apprentissage des compétences fondamentales. Les enfants surexposés aux écrans ont plus de risques de souffrir d'un retard de langage que les autres. moindre intérêt pour l'école, moindre habileté au plan mathématique. une moindre autonomie, une moindre persévérance et une intégration sociale plus difficile avec notamment un risque accru de souffrir d'une mise à l'écart par ses camarades de classe.

-sur les capacités d'attention et de concentration ceci est vrai même si l'enfant se trouve dans une pièce avec la télévision allumée sans qu'il la regarde.

-sur le bien-être et l'équilibre des enfants les enfants qui passent trop de temps devant les écrans seraient moins heureux, plus anxieux et plus déprimés que les autres. Au-delà de quatre heures par jour, le risque de voir apparaître des problèmes émotionnels et une mauvaise estime de soi seraient notamment considérablement accrus.

-sur le comportement : les enfants qui passent beaucoup de temps devant des contenus violents (jeu vidéo ou télévision) sont plus agressifs et plus enclins à se battre, plus impulsifs.

-sur la santé : une surconsommation d'écrans contribue à réduire le temps consacré aux activités physiques et peut favoriser la tendance au grignotage.

Une pratique de jeux interdits pour leur âge :

Nous entendons les enfants dire qu'ils jouent à des jeux vidéos qui souvent sont interdits à leur âge. Pourtant un âge limite est spécifié sur ces jeux et doit être rigoureusement respecté pour le bon développement des enfants. Car cela entraîne à l'école : des vulgarités, des impulsivités, des jeux

d'imitation qui font peur (ils jouent à la guerre dans la cour, ils dessinent des armes ...)

Nous sommes démunis devant **ce manque éducatif dans le milieu familial** : les élèves n'ont plus de notion d'interdit puisqu'on les laisse jouer, regarder des choses interdites par la loi.

Les interdictions portées sur ces jeux, les mises en garde pour l'utilisation des écrans et contre l'outil internet ne sont pas anodines et doivent être expliquées aux enfants et respectées pour leur bon développement.

Remarques :

Les parents délégués pensent qu'il serait préférable de faire passer ce genre d'informations dans les cahiers.

Les enseignants précisent que ce thème sera abordé à la réunion de rentrée de chaque classe.

8) questions diverses

Est-il possible d'avoir des renseignements sur la répartition des élèves de maternelle pour l'année 2019/2020? Réponse donnée au 1)

Est-il possible de demander s'il est envisageable d'inscrire un enfant qui aura 3ans en début d'année 2020 sachant qu'il est propre ou si l'école refuse les TPS cette année? Réponse donnée au 1)

Est-il possible de demander si l'école à 4 jours est envisagée sur le RPI?

Mr Cazaux : Pas de changement de fonctionnement. Nous restons à 4 jours et demi pour la rentrée 2019. Pas de prévision faite pour les années à venir.

La séance est levée à 19h45.

